



Etude Diagnostique sur les Pratiques des Systèmes MRV du Financement Climatique

Burkina Faso

Rapport pays

Jean Jacques NIKIEMA,

*Macroéconomiste, spécialisé en Economie
du Développement Appliquée, Conseiller des Affaires Economiques,
Consultant Indépendant*

Email: nkiemaj@gmail.com / jj_nikiema@yahoo.fr

Tél: 70 56 97 87 / 76 41 81 11

Septembre 2021

Sommaire

Sommaire.....	I
Sigles et abréviations	II
Liste des tableaux et figures	IV
Résumé exécutif.....	V
I. Introduction	6
I.1. Contexte.....	6
I.2. Objectifs et résultats attendus.....	6
II. Méthodologie.....	7
II.1. Rencontres de cadrage	7
II.2. Revue documentaire.....	7
II.3. Collecte des données	7
II.4. Contrôle qualité de la collecte des données	8
II.5. Traitement et analyse des données.....	9
II.6. Difficultés rencontrées et solutions apportées	9
III. Principaux résultats de l'étude	10
III.1. Compréhension des concepts	10
III.1.1 Evaluation du niveau de compréhension du financement climatique	11
III.1.2. Synthèse des propositions de définitions des concepts.....	12
III.2. Diagnostic de la gestion des flux financiers au Burkina Faso.....	13
III.2.1. Système de contrôle actuel	13
III.2.2. Dispositif juridique national en lien avec le financement climat	14
III.3. Diagnostic institutionnel du financement climatique	14
III.3.1. Structures publiques responsables du suivi, de l'enregistrement ou du contrôle du financement/dépense climatique	14
III.3.2. Connectivité des systèmes d'information.....	15
III.4. Diagnostic des pratiques MRV-FC.....	16
III.4.1. Perception de l'importance du système MRV du financement climatique	16
III.4.2. Situation du développement des pratiques du MRV-FC	17
III.4.3. Connectivité nationale des systèmes/plateformes au niveau national	19
III.4.4. Analyse des forces, faiblesses et besoins en matière de MRV-FC.....	19
III.5. Analyse du financement des actions climatiques du Burkina Faso.....	20
III.5.1 Importance du système MRV-FC pour le Burkina Faso	20
III.5.2. Estimation du financement de la Contribution Déterminée au niveau National.....	20
III.5.3. Stratégies de financement des actions climatiques.....	21
III.5.4. Obstacles en matière de financement des actions climatiques	21
IV. Conclusion et recommandations.....	22
Bibliographie	23
Annexes	xxvi

Sigles et abréviations

ABER	Agence Burkinabè de l'Electrification Rurale
ANAM	Agence Nationale de la Météorologie
AZND	Association Zood-Nooma pour le Développement
BM	Banque Mondiale
BOAD	Banque Ouest-Africaine de Développement
CBIT	Initiative de renforcement des capacités pour la transparence
CCI-BF	Chambre de Commerce et de l'Industrie du Burkina
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CECI-Burkina	Centre d'Etudes et de Coopération Internationale du Burkina
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNRST	Centre National de Recherche Scientifique et Technologique
CNSF	Centre National de Semences Forestières
DGB	Direction Générale du Budget
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGESS	Directions Générales des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGEVCC	Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique
DGPA	Direction Générale de la Production Animale
DGPV	Direction Générale de la Production Végétale
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DGTTM	Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes
DiFR	Direction de la Forêt et de la Reforestation
DPSP	Direction de la Protection de la Santé de la Population
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIE	Fonds d'Intervention pour l'Environnement
FVC	Fonds Vert Climat
GES	Gaz à effet de serre
GGGI	Global Green Growth Institute
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
INSS	Institut des Sciences des Sociétés
IRSAT	Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies
IRSS	Institut de Recherche en Sciences de la santé
MAAHM	Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation
MEA	Ministère de l'Eau de l'Assainissement
MEEVCC	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique

MEMC	Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières
MESRSI	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MFSNFAH	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire
MICA	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
MID	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
MINEFID	Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement
MRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
MRV-FC	MRV du Financement Climatique
MS	Ministère de la Santé
MTMUSR	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière
MUHV	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville
ODD	Objectifs de développement durable
ONDD	Observateur National du Développement Durable
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisations non-gouvernementales
PIF	Programme d'Investissement Forestier
PNB-BF	Programme National de Biodigesteur du Burkina Faso
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
REDD	Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation
SE/FVC	Secrétariat Exécutif du Fonds Vert pour le Climat
SONABEL	Société Nationale d'Électricité du Burkina
SP/CNDD	Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable
SP/CONAP-Genre	Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre
SP/CONASUR	Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation
SP/PNDES	Secrétariat Permanent du Plan National de Développement Économique et Social
SPONG	Secrétariat Permanent des ONG
TDR	Termes de Référence
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WA-MRV	Programme de renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest en matière de Mesure, Rapportage, Vérification
WEP	Women Empowerment Programme

Liste des tableaux et figures

Tableaux

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon et de réponses par groupe cible.....	8
Tableau 2 : Situation des connaissances des différentes dimensions du financement climatique	11
Tableau 3 : Niveau de prise en compte des dimensions de la finance climatique dans les définitions.....	12
Tableau 4 : Structures responsables du contrôle de la finance climatique	14
Tableau 5 : Mécanismes utilisés pour l'enregistrement, la communication ou la vérification de la finance climatique.....	15
Tableau 6 : Détermination du nombre de structures dont les données relatives au financement climatique sont communiquées à d'autres plateformes.....	15
Tableau 7 : Répertoire des Structures dont les données climatiques sont communiquées à d'autres plateformes/entités.....	15
Tableau 8 : Nombre de structures disposant d'un système MRV-FC ou une initiative.....	17
Tableau 9 : Situation du système MRV au Burkina Faso.....	17
Tableau 10 : Niveau de connexion des systèmes au niveau national.....	19
Tableau 11 : Synthèse des forces, faiblesses et besoins en matière de MRV-FC.....	19
Tableau 12 : Nombre de structures disposant d'une stratégie de financement climatique	21
Tableau 13 : Recommandations	22

Figures

Figure 1 : Niveau de compréhension globale sur le financement climatique.....	11
--	----

Résumé exécutif

Pour suivre et mieux capitaliser les performances des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) des pays parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), dans le but d'atteindre l'objectif de l'Accord de Paris sur le Climat, il a été recommandé la mise en place d'un cadre de transparence renforcé : le système de Surveillance, de Notification et de Vérification (MRV en anglais). Dans cette optique, et grâce au soutien du Gouvernement du Canada, le Programme de renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest en matière de Mesure, Rapportage, et Vérification (WA-MRV) a été initié pour accompagner lesdits pays.

La présente étude s'inscrit dans ce cadre et vise à établir l'état de développement des pratiques du MRV du Financement Climatique (MRV-FC) en vue de sa mise en place au Burkina Faso. Elle a été réalisée à travers une enquête conduite sur un échantillon de 57 structures concernées par les questions de changement climatique, réparties en quatre (04) groupes cibles.

Les résultats de l'étude révèlent les principaux constats suivants :

De façon globale, 60% des acteurs enquêtés ne maîtriseraient pas le concept de la finance climatique. Sur la base de la compréhension des acteurs, tirée des résultats de l'enquête, il a été proposé des définitions du financement et de la dépense climatique, applicables au Burkina Faso.

Relativement à la gestion des flux financiers, il ressort que des systèmes de contrôle existent dans le pays pour les transactions publiques comme privées et qu'ils sont à un niveau de maîtrise élevé, malgré des insuffisances constatées. Toutefois, il n'existe pas dans le cadre juridique national un texte réglementaire ou législatif spécifiquement en lien avec la finance climatique.

En termes de pratiques du système MRV-FC, le Burkina Faso ne dispose pas d'un système national. Par contre, il a été identifié 9 MRV-FC sectoriels dont 7 en cours de mis en œuvre et 2 en cours de développement.

Sur le plan institutionnel, le dispositif en lien avec la finance climatique n'est pas encore clairement défini. En outre, les systèmes d'information au niveau des structures publiques nationales ne sont pas bien développés et le niveau de connexion des plateformes des structures disposant des MRV-FC est très faible (10,7%).

De ce qui précède, les recommandations suivantes devraient être prises en compte :

- mettre en place le cadre juridique et le dispositif institutionnel du financement climatique ;
- renforcer la synergie entre les différents acteurs concernés par les questions de changement climatique pour améliorer la coordination des actions et faciliter une mise en relation des systèmes d'information ;
- renforcer les capacités techniques et opérationnelles des différents acteurs nationaux en matière de finance et de MRV climatiques ;
- encourager et soutenir les structures ne disposant pas de système MRV climatique à mettre en place le système afin de faciliter la mise en œuvre du système national.

I. Introduction

I.1. Contexte

Le défi majeur de la politique climatique mondiale est de limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C, tel que fixé par l'Accord de Paris sur le climat. Cela passe par la mise en œuvre de politiques et stratégies nationales de développement durable, associées à une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et au renforcement de la résilience des populations vulnérables aux effets des changements climatiques. Pour ce faire, les pays parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ont pris des engagements à travers leur Contribution Déterminée au niveau National (CDN).

En vue de garantir la transparence, la cohérence, et l'uniformisation des informations dans les différents systèmes et de mieux capitaliser les performances des CDN, la CCNUCC a recommandé aux pays parties la mise en place d'un cadre de transparence renforcé : le système de Surveillance, de Notification et de Vérification (MRV en anglais).

Ainsi, au Burkina Faso, le Programme de renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest en matière de Mesure, Rapportage, et Vérification (WA-MRV), initié par le Gouvernement du Canada, appui la mise en place d'un système MRV climatique national. Ce soutien a permis de réaliser une étude sur l'état des lieux des systèmes MRV au Burkina Faso qui a révélé l'absence de MRV soutien.

Au regard de cette insuffisance, le Programme s'est engagé à accompagner le pays dans la réalisation d'une étude diagnostique sur le MRV du financement climatique (MRV-FC). Cette étude de base devra permettre de disposer des informations pertinentes sur l'état de développement des pratiques du MRV du financement climatique au Burkina Faso, et d'orienter la mise en place de ce système au niveau national.

I.2. Objectifs et résultats attendus

La présente étude se fixe pour objectif global d'identifier et d'analyser l'état de développement des pratiques du MRV-FC au Burkina Faso, en vue de sa mise en place, et partant, d'un système MRV climatique national. Spécifiquement, il s'agit d'identifier et d'analyser le dispositif institutionnel, les instruments réglementaires, les plateformes technologiques et les initiatives déjà mises en œuvre (ou en cours) en matière de suivi, de surveillance, de notification et de vérification des informations relatives au financement climatique.

Les résultats suivants sont attendus :

- un rapport de référence faisant l'état des pratiques de MRV-FC dans le pays ;
- une note d'orientation de deux (2) pages et une note technique ;
- une liste de recommandations

II. Méthodologie

La démarche méthodologique pour l'étude s'est appuyée sur les étapes suivantes : des rencontres de cadrage, une revue documentaire, la collecte des données, le contrôle qualité des données, le traitement et l'analyse des données.

II.1. Rencontres de cadrage

Une première rencontre de cadrage (virtuelle) élargie aux différents acteurs et institutions concernés par la question du changement climatique a été organisée principalement autour des Termes de Référence (TDR). Elle a permis d'harmoniser les compréhensions des objectifs de la mission et de discuter de la démarche générale proposée par le Chercheur Principal ainsi que de leurs attentes par rapport à l'étude. Une deuxième rencontre a été organisée avec l'équipe focale nationale du Programme WA-MRV afin d'examiner de façon plus approfondie les TDR pour les adapter aux priorités du pays. Cela a abouti à la validation des TDR révisés et du plan de travail.

II.2. Revue documentaire

Une revue de la documentation existante a été effectuée pour avoir des informations pertinentes pouvant concourir à une meilleure compréhension des principaux concepts et à une bonne analyse de l'état des pratiques du MRV-FC. Ces informations ont été recherchées auprès de plusieurs sources dont le moteur de recherche Google et des structures telles que le Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD), le Secrétariat Exécutif du Fonds Vert pour le Climat (SE/FVC), l'Initiative de renforcement des capacités pour la transparence (CBIT), etc.

La revue documentaire a aussi consisté en la recherche de documents constitutifs de base de sondage dont la liste des parties prenantes de l'étude. A l'issue de différentes consultations avec des personnes ressources relevant des structures ci-dessus, il a été établi une liste des acteurs clés. Ceux-ci proviennent aussi bien des structures publiques de l'Etat, des entreprises du secteur privé, des associations et organisations non-gouvernementales (ONG) que des organismes régionaux et internationaux (Confère **Annexe 1**).

II.3. Collecte des données

L'approche de collecte des données a été mixte, combinant des données quantitatives avec celles qualitatives. Des outils de collecte des données ont été élaborés à cet effet. Il s'agit de questionnaires individuels, quantitatifs et qualitatifs. La partie quantitative a permis de collecter des données brutes et concrètes, sous forme numérique, qui ont aidé à tirer des conclusions mesurables. La partie qualitative, quant à elle, a permis de recueillir des informations contextuelles plus détaillées afin d'affiner l'analyse.

La collecte de données proprement dite a été effectuée à travers une enquête auprès des acteurs clés identifiés. Pour ce faire, il a été défini quatre (4) groupes cibles que sont :

Groupe 1 : structures publiques nationales en charge de la gestion des flux financiers ;

Groupe 2 : structures publiques nationales en charge de la coordination de la gouvernance climatique ;

Groupe 3 : structures étatiques en charge de la gestion des données statistiques sectorielles (Directions Générales des Etudes et des Statistiques Sectorielles), le SE/FVC et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ;

Groupe 4 : autres structures concernées par les financements climatiques (entités avec un système ou une initiative MRV d'émissions ou de mesures d'atténuation, autres structures publiques de l'Etat, Associations et ONG, Organismes régionaux et internationaux, et Entreprises privées).

Les questionnaires ont été administrés via des courriers électroniques.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon et de réponses par groupe cible

Groupe cible	Nombre de structures enquêtées	Nombre de réponses	Répondants selon le sexe		Taux de réponse
			<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	
Groupe 1	4	2	1	1	50%
Groupe 2	5	3	3	0	60%
Groupe 3	12	8	5	3	66,67%
Groupe 4	36	22	19	3	61,11%
Total	57	35	28	7	61,40%

Source : Auteur

L'étude a donc porté sur un échantillon global de 57 structures issues des 4 groupes cibles identifiés. Cependant, toutes les parties de l'étude ne prenant pas toujours en compte l'ensemble de ces groupes cibles, l'échantillon considéré varie aussi d'une partie à l'autre.

II.4. Contrôle qualité de la collecte des données

Afin de disposer des données de qualité, un plan de contrôle a été mis en place pour la conception, la mise en œuvre de la collecte de données et le traitement des données. Trois niveaux de contrôle ont été considérés.

Le premier niveau s'est effectué à la conception du questionnaire qui a intégré des logiques de saut. Cette technique avait pour but de réduire considérablement les erreurs d'imputation qui pourraient être commises par les répondants.

Le deuxième niveau de contrôle a été réalisé pendant la collecte des données. En effet, au moment de l'envoi des questionnaires, chaque personne ressource contactée a été exhortée à saisir le Chercheur Principal pour toutes difficultés rencontrées au moment de renseigner le questionnaire. Des déplacements ont été effectués à ce titre par le Chercheur Principal dans

certaines structures pour des échanges directs et spécifiques. Outre cela, un suivi téléphonique a été effectué pour s'assurer du retour d'un maximum de structures contactées ; ce qui a permis d'enregistrer un taux de réponse global de 61,40%.

Enfin, le troisième niveau de contrôle a consisté, après la phase de collecte de données, à examiner les données pour vérifier leur exhaustivité ainsi que le respect des logiques de saut. La qualité des données collectées a été également évaluée en exécutant des tableaux de fréquence. En outre des vérifications ont été effectuées à travers des appels téléphoniques. Tout cela a permis de détecter certaines incohérences qui ont pu être corrigées mais aussi des données manquantes.

II.5. Traitement et analyse des données

Sur la base d'un plan d'analyse préalablement élaboré, les données quantitatives recueillies auprès des différentes structures ont été traitées avec les logiciels SPSS et Microsoft Excel suivant des indicateurs pertinents identifiés. Sur la base des données quantitatives issues du questionnaire, il a été mené une analyse descriptive qui a consisté au calcul de scores (somme des réponses correctes) et de type tri à plat simple qui procède d'un calcul de pourcentage effectué question par question. Pour l'évaluation du niveau de compréhension du concept de financement climatique il a été élaboré une grille d'appréciation. Cette grille est comme suit :

Score 6 ou 5 = niveau élevé de compréhension

Score 4 ou 3 = niveau moyen de compréhension

Score 2, 1 ou 0 = niveau faible de compréhension

Les données qualitatives ont permis de faire des synthèses analytiques et de fournir des détails contextuels de la pratique du MRV du financement climatique au Burkina Faso.

Par ailleurs, il a été fait une analyse croisée pour faire ressortir des relations d'interdépendance.

II.6. Difficultés rencontrées et solutions apportées

L'étude a été réalisée dans un contexte de covid-19 et surtout dans une période de vacances administratives pour la plupart des structures et institutions concernées ; ce qui n'a pas permis des échanges directs avec certains acteurs clés. En outre, il a été noté une transmission hors délais des réactions de la grande majorité des acteurs et une incomplétude des données fournies dans les questionnaires. Cela n'a pas facilité le traitement et l'analyse des données.

Ces difficultés ont été résorbées en partie grâce à un suivi par appel téléphonique et des entretiens avec les personnes ressources des structures concernées. Dans certains cas, il a été sollicité la mise à disposition des documents de la structure en vue de certaines vérifications.

III. Principaux résultats de l'étude

III.1. Compréhension des concepts

Il n'existe pas au niveau national, régional ou international une définition commune et harmonisée de la finance climat (financement ou dépense climatique). Cependant, des définitions opérationnelles proposées par différentes organisations¹ convergent vers des éléments communs qui caractérisent le financement climatique. Il s'agit principalement :

- **de l'objectif du financement** : actions financées sont soit l'atténuation, l'adaptation ou les deux en même temps ;
- **du type de financement fourni** : aide au développement, capital-investissement, prêts concessionnels ou non concessionnels, investissements directs étrangers, garanties, etc ;
- **de la source du financement** : financement public, privé ou mixte
- **du sens du flux du financement** : d'un pays développé à un pays en développement, à l'intérieur d'un pays développé ou en développement, d'un pays en développement à un pays développé ou une banque multilatérale de développement.

En ce qui concerne le financement climatique public, les différents accords adoptés par la Conférence des Parties (COP) ont développé un certain nombre de principes clés qui régissent les interactions financières entre les pays en développement et les pays développés. Particulièrement, en termes de mobilisation des ressources publiques, les principes sont² :

- **la transparence et la responsabilisation** : les contributions financières doivent être publiées en temps voulu ;
- **le principe du pollueur-payeur** : les contributions sont en fonction des émissions ;
- **les capacités respectives** : les contributions sont corrélées à la richesse nationale ;
- **l'additionnalité** : le financement climatique doit être additionnel à l'Aide Publique au Développement ;
- **l'adéquation et la précaution** : le montant des ressources doivent suffire à réaliser l'objectif fixé par l'accord de Paris ;
- **la prévisibilité** : le montant des ressources financières est connu et sécurisé dans le moyen terme au moins.

¹ Ces organisations sont la CCNUCC, World Resource Institute (WRI), Overseas Development Institute (ODI), Club de Financement du Développement International (IDFC), etc

² Consulter <https://climatefundsupdate.org/wp-content/uploads/2018/11/CFF1-2018-FR-DIGITAL.pdf>

III.1.1 Evaluation du niveau de compréhension du financement climatique

En considération des éléments présentés ci-dessus il a été fait l'évaluation du niveau de compréhension des différents acteurs sur le concept de financement ou de dépense climatique. Les résultats sont présentés dans le tableau 2 ci-dessous :

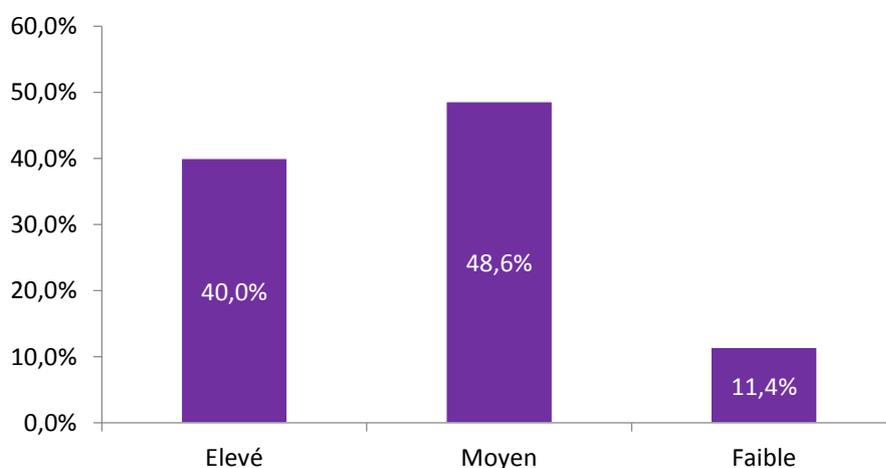
Tableau 2 : Situation des connaissances des différentes dimensions du financement climatique

Questions	Réponses			Réponse correcte
	Vrai	Faux	Ne sait pas	
B3 : Le financement climatique comprend les prêts concessionnels, le capital-investissement, les garanties, et les émissions d'actions ou d'obligations	74,3%	20,0%	5,7%	Vrai
B4 : Le financement climatique provient du secteur public exclusivement	0,0%	97,1%	2,9%	Faux
B5 : Le sens du flux du financement climatique peut être les pays en développement vers les pays développés	20,0%	74,3%	5,7%	Vrai
B6 : Le financement climatique est additionnel à l'Aide Publique au développement	65,7%	25,7%	8,6%	Vrai
B7 : Le financement climatique concerne toute action de développement	22,9%	68,6%	8,6%	Faux
B8 : Pour la mobilisation des fonds, outre la transparence/ responsabilisation et le principe du pollueur-payeur, le financement climatique repose sur les capacités respectives des Etats membres de la CCNUCC	65,7%	22,9%	11,4%	Vrai

Source : Auteur

Toutes les 35 structures qui ont pris part à l'enquête ont répondu à toutes les questions présentées dans le tableau ci-dessus. Il en ressort que 74,3% des enquêtés ont donné une réponse correcte pour la question B3 ; 97,1% pour B4 ; 20,0% pour B5 ; 65,7% pour B6 ; 68,6% pour B7 et 65,7% pour B8.

Figure 1 : Niveau de compréhension globale sur le financement climatique



Conformément à la grille d’appréciation, le graphique ci-dessus donne une illustration du niveau de compréhension des enquêtés sur le concept de financement climatique. Il révèle que sur les 35 structures enquêtées, 40% présentent un niveau élevé de connaissance (score = 6 ou 5), 48,6% ont un niveau moyen (score = 4 ou 3) et 11,4% un niveau faible (score = 2, 1 ou 0). Mais, parmi les enquêtées avec un niveau élevé de connaissance (14/35), seulement un a pu avoir un score de 6 ; le reste ayant enregistré 5 comme score.

De façon globale, 60% des enquêtées ne maîtriseraient pas le concept de financement climatique.

III.1.2. Synthèse des propositions de définitions des concepts

Au regard des dimensions du financement climatique mentionnés ci-haut, une définition plus détaillée et complète de ce concept devrait prendre en compte l’objectif du financement, le type, la source ainsi que le sens du flux.

Ainsi, il a été évalué la prise en comptes de ces éléments dans les propositions de définition faites par les 35 acteurs concernés par l’étude. La situation présentée dans le tableau 3 ci-dessous montre que 82,9% des définitions proposées ont pris en compte 1 seule dimension du financement climatique ; 8,6% ont intégré 2 dimensions ; 8,6% pour 3 dimensions et aucune structure n’a pris en compte les 4 dimensions. Il est à préciser que la dimension relative à l’objectif du financement a été prise en compte par l’ensemble des 35 structures. Il en ressort donc qu’à l’exception de la dimension relative à l’objectif du financement, les trois autres dimensions ont connu une très faible prise en compte.

Tableau 3 : Niveau de prise en compte des dimensions de la finance climatique dans les définitions

Nombre de dimensions du financement climatique prises en compte	Nombre de définitions concernées
1	29 82,9%
2	3 8,6%
3	3 8,6%
4	0 0%
Total	35 100%

Source : Auteur

En considération de ces éléments, sept (07) propositions de définitions du financement climatique ont été identifiées comme base de synthèse (confère **Annexe 2**).

Les différentes définitions peuvent ainsi se résumer comme suit :

- ❖ Le financement climatique est l'ensemble des ressources mobilisées à l'échelle nationale ou internationale, pouvant provenir de sources publiques ou privées, pour la mise en œuvre d'actions visant à réduire les émissions et à accroître la séquestration de gaz à effet de serre, à renforcer les capacités d'adaptation et de résilience des communautés humaines et des écosystèmes face aux impacts négatifs des changements climatiques. Il peut se faire à travers l'aide publique au développement, les prêts concessionnels ou non concessionnels, les investissements directs étrangers, le capital-investissement, les garanties, etc.
- ❖ Quant à la notion de dépense climatique, elle pourrait découler de la définition du financement climatique. Ainsi, une dépense climatique désigne toute dépense ou investissement réalisé par le public ou le privé, dans la mise en œuvre d'actions visant à réduire les émissions et à accroître la séquestration de gaz à effet de serre, à renforcer les capacités d'adaptation et de résilience des communautés humaines et des écosystèmes face aux impacts négatifs des changements climatiques.

III.2. Diagnostic de la gestion des flux financiers au Burkina Faso

Les investigations sur cette partie ont porté exclusivement sur les structures publiques en charge de la gestion des flux financiers dans le pays. Sur 4 structures identifiées, 2 ont répondu aux questionnaires qui leur ont été soumis.

III.2.1. Système de contrôle actuel

Selon les résultats de l'enquête, les transactions financières au Burkina Faso sont réglementées ou soumises à l'autorisation d'une autorité publique nationale qu'il s'agisse des transactions privées (*émissions d'actions, emprunts obligataires, prises de participation, octroi de garanties, Investissements Directs Etrangers, etc*) ou de celles publiques (*emprunts obligataires, Investissements Directs Etrangers, Aides Publiques au Développement, etc*).

Pour les transactions privées, seule la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) est responsable du contrôle. S'agissant des transactions publiques, le contrôle est assuré par la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) et la DGTCP.

Par ailleurs, des informations n'ont pas été fournies en ce qui concerne les mécanismes ou les procédures de contrôle des transactions, publiques comme privées. Il n'a donc pas été possible d'analyser et de comparer les approches utilisées pour le contrôle des ressources privées et de celles publiques. Du reste, il ressort des investigations complémentaires que la DGCOOP dispose d'une plateforme de traitement de l'aide publique au développement dénommée « Plateforme de Gestion de l'Aide », en abrégé « PGA ».

Aussi, aucune précision n'a été donnée concernant les indicateurs suivis dans le cadre du contrôle.

En termes de maturité du système de contrôle des flux financiers, il est revenu que le système au Burkina Faso est de façon globale à un niveau de maîtrise élevé. Toutefois, il connaîtrait des

insuffisances relatives principalement au choix des prestataires privés des pays donateurs pour la mise en œuvre des conventions au détriment des prestataires locaux ; ce qui limiterait la visibilité et donc le contrôle de certains flux financiers dans le pays.

III.2.2. Dispositif juridique national en lien avec le financement climat

Au Burkina Faso, il existe dans le dispositif juridique national un texte réglementaire en lien avec le financement en faveur du climat, selon les investigations. Il s'agit du décret n°2018-0092/PRES/PM/MINEFID du 15/02/2018 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso. Son champ d'application couvre aussi bien les structures publiques de l'Etat, les associations et ONG que les entreprises privées (y compris les start-ups).

Il convient toutefois de noter que comme son intitulé l'indique, ce décret concerne les projets et programmes de développement qui sans doute incluent ceux en lien avec les changements climatiques mais n'est pas spécifique à la finance climatique.

III.3. Diagnostic institutionnel du financement climatique

III.3.1. Structures publiques responsables du suivi ou du contrôle du financement/dépense climatique

L'enquête a montré que trois (3) structures publiques nationales sont responsables du suivi, de l'enregistrement ou du contrôle du financement climatique ou de la dépense climatique. Il s'agit :

- du Secrétariat Permanent du Conseil National pour le Développement Durable (SP/CNDD) ;
- du Fonds d'Intervention pour l'Environnement (FIE) ;
- du Secrétariat Exécutif du Fonds Vert Climat (SE/FVC).

Tableau 4 : Structures responsables du contrôle de la finance climatique

Votre structure assure-t-elle le suivi, l'enregistrement ou la surveillance du financement/dépense climatique?	Effectifs	%
Oui	3	23,1
Non	10	76,9
Total	13	100

Source : Auteur

Outre ces structures, il ressort des entretiens que trois (3) autres structures publiques sont aussi indiquées pour assurer le suivi ou le contrôle du financement/dépense climatique. Cependant, elles ne disposent pas à ce jour d'un dispositif approprié à cet effet. Ce sont : la Direction Générale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC), la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) ainsi que la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP).

Les mécanismes utilisés pour l'enregistrement, la communication ou la vérification des informations financières en lien avec le changement climatique se présentent ainsi qu'il suit :

Tableau 5 : Mécanismes utilisés pur l'enregistrement, la communication ou la vérification de la finance climatique

Structures	Protocoles/mécanismes
SP/CNDD	-Renseignement d'indicateurs de financement des actions climatiques par des points focaux issus des différentes structures parties prenantes via un portail en ligne intégré sur le site web de l'ONDD (www.onedd-burkina.info)
SE/FVC	-Suivi du portefeuille de projets/programmes par le FVC -Suivi-évaluation de la mise en œuvre du Programme pays pour le FVC -Conduite d'une étude relative à la cartographie de la finance climat ainsi qu'une étude sur la cartographie des projets/programmes climatiques au Burkina Faso
FIE	-Suivi du portefeuille des projets -Audit financier -Politique de la sauvegarde environnementale et sociale -Politique genre -Politique de blanchiment

Source : Auteur

III.3.2. Connectivité des systèmes d'information

En termes de connectivité des systèmes, il ressort des informations recueillies auprès de 13 structures que 3 d'entre elles (SP/CNDD, FIE et SE/FVC), soit 23,1%, ont d'autres entités impliquées dans leur système d'information. Ces entités impliquées sont soit des structures publiques centrales, des structures déconcentrées ou décentralisées, des associations et ONG ou le secteur privé.

Par ailleurs, comme le tableau 6 le montre, 5 sur les 12 structures concernées (soit 41,7%) ont déclaré que leurs données relatives au financement climatique sont communiquées à d'autres systèmes/plateformes d'information. Les plateformes ou les entités auxquelles sont communiquées les données relatives au financement climatique sont présentées dans le tableau 7 ci-dessous.

Tableau 6 : Détermination du nombre de structures dont les données relatives au financement climatique sont communiquées à d'autres plateformes

Les données relatives aux financements climatiques reçus ou aux dépenses climatiques effectuées par votre structure sont-elles communiquées à d'autres systèmes/plateformes d'information en lien avec le changement climatique?	Effectifs	%
Oui	5	41,7
Non	7	58,3
Total	12	100
Système manquant	1	
Total	13	

Source : Auteur

Tableau 7 : Répertoire des Structures dont les données climatiques sont communiquées à d'autres plateformes/entités

Structures	Plateformes ou entités auxquelles les données climatiques sont communiquées	
	<i>Au national</i>	<i>Au niveau régional</i>
SP/CNDD	-DGCOOP -DGESS du MEEVCC	
SE/FVC	-Site web du SE-FVC/BF	-Banque Africaine de Développement (BAD) -Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD)
DGESS/MEA	-ONDD (SP/CNDD)	

DGESS/MICA	-MEEVCC -Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)	
DGESS/MRAH		-Banque Mondiale -PNUD -FAO

Source : Auteur

Au regard de ce qui précède, le niveau de connexion des systèmes d'information des structures publiques nationales est de façon globale faible. Il est à souligner que trois (3) Directions Générales des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) sur les six (6) ayant pris part à l'étude ne communiquent des informations ni à une structure nationale responsable du suivi ou du contrôle du financement/dépense climatique ni à un organisme régional ou international ; alors qu'il existe des Points Focaux Climatiques en leur sein.

III.4. Diagnostic des pratiques MRV-FC

III.4.1. Perception de l'importance du MRV-FC

L'importance pour une structure concernée par les questions de changements climatiques de disposer d'un système MRV-FC a été largement reconnue par les acteurs enquêtés. En effet, 32 structures enquêtées sur 33 (97%) estiment qu'il est important pour elles de suivre et de rendre compte des financements ou des dépenses climatiques. Les raisons données par ces structures sont diverses mais se résument comme suit :

- rendre opérationnel et efficace le dispositif MRV national et suivre l'évolution de la mise en œuvre de la CDN ;
- faciliter l'accréditation au Fonds Vert pour le Climat ;
- se conformer à l'Accord de Paris (article 13) qui recommande la mise en place d'un cadre de transparence pour assurer la transparence dans la gestion des financements climatiques et justifier les efforts en termes d'apports aux changements climatiques ;
- permettre plus d'efficacité et d'efficience dans la conduite des actions orientées vers l'atténuation et l'adaptation aux effets des changements climatiques ainsi que l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) ;
- connaître les besoins et les financements injectés dans les actions climatiques et mieux orienter les investissements climatiques en fonction des secteurs d'activités et des zones géographiques ;
- permettre une traçabilité de la dépense publique et la redevabilité vis-à-vis des principales parties prenantes ;
- disposer d'informations à l'échelle régionale et faciliter le partage de connaissances ;
- améliorer le cadre institutionnel de gestion, de planification et de programmation des dépenses budgétaires en faveur des changements climatiques ;
- faire le plaidoyer pour une mobilisation des ressources plus accrue en faveur du climat ;
- évaluer l'ampleur du soutien aux mesures de changement climatique ;

- mesurer l'impact des efforts budgétaires dans la réduction de l'émission des gaz à effet de serre et dans la gestion des catastrophes naturelles ;
- permettre au Burkina Faso de mieux comprendre les flux financiers liés aux actions climatiques et d'identifier les lacunes à combler.

III.4.2. Situation du développement des pratiques du MRV-FC

Les investigations sur les pratiques du MRV-FC ont porté sur un échantillon de 53 structures issues des groupes 2, 3 et 4 identifiés à cet effet. De cet échantillon, 33 structures ont effectivement transmis leurs réponses. Il en ressort qu'au Burkina Faso, il n'existe pas un système MRV-FC national. Par contre, 9 sur les 33 structures ayant pris part à l'enquête (soit 27,3%) disposent des systèmes MRV-FC sectoriels ou des initiatives visant leur mise en place.

Tableau 8 : Nombre de structures disposant d'un système MRV-FC ou une initiative

Existe-t-il dans votre structure un système permettant d'enregistrer et de rendre compte des dépenses/financements en lien avec le changement climatique (un système MRV-FC) ou une initiative visant la mise en place de ce système?	Effectifs	%
Oui	9	27,3
Non	24	72,7
Total	33	100,0
Système manquant	2	
Total	35	

Source : Auteur

Tableau 9 : Situation du système MRV au Burkina Faso

Structure disposant d'un MRV-FC ou d'une initiative	Nom du système	Type d'outils utilisés pour enregistrer et communiquer les informations	Niveau de développement du système	Type de structures auxquelles les informations sont communiquées	Architecture des outils utilisés	Sources de financement
SE/FVC	Pas encore de nom.	Plateforme numérique : -Fichier Excel de suivi du portefeuille de projets/programmes -Site web du SE-FVC/BF	En phase de construction	Structures nationales et organismes régionaux : -Primature -MEEVCC (cabinet) -SP/CNDD -BOAD	-Site web : une fenêtre dédiée aux informations sur les projets/programmes -Fichier Excel : permet d'enregistrer les projets, le descriptif, le coût, la zone d'intervention, etc	Mixte : -Budget de l'Etat -Coris Bank International -ICRAF
BM	Multilateral Development Banks joint methodology for tracking climate change mitigation and adaptation finance	Plateforme numérique	En phase de mise en œuvre	Organisme public international (Conseil d'Administration de la banque)	-Par pays et par région (groupe de pays) -Adaptation et mitigation -Département et secteur -Année fiscale -Projets approuvés et projets en préparation (pipeline)	Publique : Groupe de la BM
PMF/FEM	SGP Database	Plateforme numérique : Base de données, intranet	En phase de mise en œuvre	Structures nationales, organismes régionaux et publics internationaux : FEM	-Nom du projet financé -Numéro du projet -Pays, région, province -Montant du financement accordé -Début, et fin du projet -Nom de l'organisation bénéficiaire -Coordonnées des	Mixte : -FEM (Fonds propres, fonds STAR) -Cofinancements de bénéficiaires, partenaires Etat ou privée -Organisation ou

Structure disposant d'un MRV-FC ou d'une initiative	Nom du système	Type d'outils utilisés pour enregistrer et communiquer les informations	Niveau de développement du système	Type de structures auxquelles les informations sont communiquées	Architecture des outils utilisés	Sources de financement
					responsables de l'organisation bénéficiaire du projet -Caractéristique du projet -Domaine focal -Indicateurs -Localisation GPS -Cofinancement en nature, en numéraire, autres donateurs, pays d'origine des donateurs -Déboursement -Résultats du projet	institution
PNB-BF	-	Un rapport	En phase de mise en œuvre	Organisme public international	Rapport annuel d'évaluation des CES	Mixte : -Etat -Fonds carbone -Autres partenaires
PNUD	ATLAS	Plateforme numérique : ATLAS	En phase de mise en œuvre	Tous types de Structures : Public, Société civile, CEDEAO, partenaires (ASDI, UE, ...) et à l'intérieur du système des Nations Unies (PNUD, FAO, etc.)	-	Mixte
STN/RED D+	TOMPRO	Plateforme numérique : le logiciel TOMPRO	En phase de mise en œuvre	Structure publique nationale : SP/PNDES	-code de l'activité -source de financement -type d'activité -montant ; -etc.	Publique : -Banque mondiale -BOAD -Etat
Tree Aid	MRV-forêt (en réflexion)	-	En phase de construction	Tous types (Structures nationales, organismes régionaux et internationaux, entités privées internationales)	-	Mixte :-Ambassade de Suède -Coopération Suisse -Coopération Danoise -Ministère de la Recherche
UICN	Portal de programmes et projets	Plateforme numérique : Portal de programmes et projets	En phase de mise en œuvre	Aucune structure : à usage interne à ce moment	L'outil est structuré selon les cibles d'impacts du programme quadriennal	Publique : -coopération multilatérale et bilatérale
CECI	-	Plateforme numérique	En phase de mise en œuvre	Tous types de Structures: -Programme de coopération climatique internationale (PCCI, Canada) -ouranos	-	Mixte :-Affaires mondiales Canada -Programme de coopération climatique internationale

Source : Auteur

Le tableau ci-dessus présente l'état des lieux des pratiques du MRV-FC dans le pays. Il révèle que des 9 structures ayant le MRV-FC, 7 systèmes sont en cours de mise en œuvre et 2 en cours de

construction (SE/FVC et Tree Aid). Aussi, une seule structure, en l'occurrence le PNB-BF, fait recours à un rapport comme outil d'information tandis que les 8 autres utilisent des plateformes numériques.

Par ailleurs, à l'exception du SE/FVC dont le système est en cours de développement, les 2 autres structures responsables du suivi, de l'enregistrement ou du contrôle du financement ou de la dépense climatique ne disposent pas de MRV-FC.

La situation des pratiques du MRV-FC fait également ressortir que des structures, bien que ne disposant pas du système, communiquent leurs informations relatives aux financements climatiques reçus ou aux dépenses climatiques effectuées à d'autres entités nationales, régionales et internationales. Elles ont, par conséquent, des dispositifs de communication déjà en place. Sur les 24 structures ne disposant pas du système MRV-FC, 19 sont concernées (79,2%).

III.4.3. Connectivité nationale des systèmes/plateformes

La connectivité nationale des systèmes ou des plateformes d'information permet d'apprécier le niveau de connexion desdits systèmes ou plateformes au niveau national. Ainsi, il ressort du tableau ci-contre que sur 28 structures enquêtées, 3 ont des systèmes d'information reliés à d'autres structures nationales, soit 10,7%. Ce sont le SP/CNDD, l'Association Zood-Nooma pour le Développement au niveau du Secrétariat Permanent des ONG (AZND/SPONG) et Tree Aid. Ce niveau de connexion est très faible, laissant entrevoir les efforts à déployer pour la mise en place d'un système national.

Tableau 10 : Niveau de connexion des systèmes au niveau national

Votre système/plateforme est-il/elle lié(e) à d'autres structures nationales publiques ou privées ?	Effectifs	Pourcentage
Oui	3	10,7
Non	25	89,3
Total	28	100,0
Système manquant	7	
Total	35	

Source : Auteur

III.4.4. Analyse des forces, faiblesses et besoins en matière de MRV-FC

Il est présenté dans le tableau ci-dessous la substance³ des forces/atouts, des faiblesses/insuffisances ainsi que des besoins en matière d'enregistrement et de communication des informations relatives au financement climatique.

Tableau 11 : Synthèse des forces, faiblesses et besoins en matière de MRV-FC

Forces/atouts	Faiblesses/insuffisances	Besoins
-Volonté politique très accentuée	-Méconnaissance du MRV-FC	-Renforcement des capacités techniques en matière de MRV finance climatique et d'évaluation carbone
-Existence d'un système MRV dans certaines structures	-Faible synergie entre les différents acteurs en charge des activités climatiques	-Renforcement de capacités opérationnelles des acteurs de collectes des données et le suivi-rapportage des actions d'adaptation et d'atténuation
-Prise en compte du changement climatique dans les outils de planification dans certains ministères	-Insuffisance de capacités techniques	
	-Non maîtrise des actions climats : une faible compréhension des concepts	

³ La situation par structure, avec l'estimation des besoins financiers, se trouve à l'annexe 4 du document.

Forces/atouts	Faiblesses/insuffisances	Besoins
<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'un cadre juridique et institutionnel pour la coordination des activités en lien avec les changements climatiques - Identification des actions climatiques dans la majorité des structures concernées - Existence de points focaux climat dans les structures concernées par les questions climatiques - Production régulière des rapports d'activités dans plusieurs structures - Garantie la transparence dans la gestion de tous financements et des résultats acquis à travers un accès des informations par tous les partenaires - Existence d'outils de mesurage et de rapportage dans certaines structures 	<ul style="list-style-type: none"> - Instabilité institutionnelle des structures publiques - Insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières pour le suivi des actions climatiques - Difficultés de collecte des données fiables - Absence d'un dispositif institutionnel clair pour la remontée des informations - Faible niveau de suivi et de capitalisation des actions climatiques : absence de lignes claires entre les outils de capitalisation des actions de développement et celles des actions de climatiques dans les outils de rapportage - Très faible accès aux mécanismes de financement nationaux. - Absence de système de stockage des données 	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement pour la mise en place d'un dispositif d'enregistrement et de communication des informations relatives au financement climatique Mise en place et l'opérationnalisation du système MRV finance climatique au niveau sectoriel et national - Allocation des ressources budgétaires conséquentes pour le suivi-rapportage - Renforcement des canaux de diffusion des actions climatiques - Mise en relation des différents systèmes MRV existants au niveau national - Renforcement de la qualité du réseau internet

Source : Auteur

III.5. Analyse du financement des actions climatiques du Burkina Faso

III.5.1 Importance du système MRV-FC pour le Burkina Faso

Des investigations auprès des structures de coordination de la gouvernance climatique, le système MRV-FC revêt pour le Burkina Faso une grande importance pour un certain nombre de raisons. Pour ces structures, la mise en place d'un MRV-FC national permet principalement de :

- répondre aux obligations du pays vis-à-vis de l'Accord de Paris sur le Climat, notamment concernant le cadre de transparence qui recommande à chaque pays partie de rendre compte des appuis reçus ou accordés ;
- mobiliser de manière accrue des ressources financières en faveur des actions climatiques, en améliorant le climat de confiance mutuelle entre partenaires ;
- gérer de façon efficace les ressources destinées à la mise en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptation, au regard des impacts potentiels du réchauffement climatique sur le développement économique et sur la vie des populations (grande vulnérabilité du pays face aux changements climatiques).

III.5.2. Estimation du financement de la CDN

Conformément à l'Accord de Paris, le Burkina Faso est en cours de révision de sa CDN pour accroître son ambition de réduction de GES. A ce jour, le processus est en phase d'adoption. Dans cette nouvelle CDN, le pays s'engage à réduire ses émissions de GES de 14 678,44 Gg

CO₂-éq, soit 15,87% par rapport au Business As Usual (BAU) pour 2025 ; l'ambition pour 2030 étant une réduction de 31 051,93 Gg CO₂-éq, soit 28,88% et pour 2050 une réduction de 85 517,25 Gg CO₂-éq, correspondant à 46,02%.

Le coût global estimé pour la mise en œuvre de la CDN sur la période 2021-2025 est de 4 124 231 753 \$US dont 1 596 368 476 déjà acquis et 2 527 863 277 en recherche de financement. Les actions spécifiques au genre sont prises en compte dans le montant en recherche de financement pour un montant de 1 379 891 US\$, soit un taux de 0,054%.

III.5.3. Stratégies de financement des actions climatiques

Selon les résultats de l'enquête, le Burkina Faso ne dispose pas, à l'échelle nationale, d'une stratégie de financement climatique. Il existe cependant une initiative dans ce sens au niveau du SE/FVC avec la réalisation en cours d'une cartographie qui devra permettre d'orienter les acteurs sur les mécanismes d'accès au financement climatique. Par contre, au niveau sectoriel, sur un total de 32 structures enquêtées, 12 (soit 37,5%) ont déclaré avoir une stratégie de financement de leurs actions climatiques, comme le montre le tableau 12.

Tableau 12 : Nombre de structures disposant d'une stratégie de financement climatique

Existe-t-il dans votre structure une stratégie de financement climatique ou des initiatives allant dans ce sens?	Effectifs	%
Oui	12	37,5
Non	20	62,5
Total	32	100,0
Systeme manquant	3	
Total	35	

Source : Auteur

III.5.4. Obstacles en matière de financement des actions climatiques

Il ressort des informations recueillies que les différents acteurs au Burkina Faso rencontrent un certain nombre d'obstacles pour le financement des actions climatiques. Les principaux sont :

- ✓ la complexité et la multiplicité des procédures de financement climatique ;
- ✓ les lourdeurs des procédures internes et des partenaires techniques et financiers ;
- ✓ les difficultés d'accès aux différents Fonds Climat liées à la faible connaissance des mécanismes de financement/difficultés pour l'accréditation au FVC ;
- ✓ l'insuffisance de l'expertise au niveau nationale : faible capacité des acteurs pour le montage de projets climatiques ;
- ✓ l'insuffisance de renforcement de capacités des acteurs ;
- ✓ l'absence de politiques et de cadres réglementaires clairement définis portant sur le changement climatique ;
- ✓ la faible application de la réglementation existant dans le domaine de la protection de l'environnement ou du climat ;
- ✓ la faiblesse du système de suivi, d'évaluation et de capitalisation des actions climatiques ;
- ✓ la faible implication du privé local ou national ;
- ✓ les difficultés à trouver l'équilibre entre les besoins de développement et le soutien au climat ;
- ✓ la barrière linguistique ; l'Anglais étant la langue de soumission des appels à projets.

IV. Conclusion et recommandations

IV.1. Conclusion

Le diagnostic des pratiques du MRV du financement climatique au Burkina Faso montre que la majorité des acteurs clés n'ont pas une bonne maîtrise du concept de la finance climatique. En termes de pratiques du MRV-FC, il ressort qu'il n'existe pas un système national. Par contre, il a été identifié 7 MRV-FC sectoriels en cours de mis en œuvre et 2 en cours de développement.

La mise en place d'un MRV-FC national nécessite un nombre plus important de MRV sectoriels et le potentiel existe. En effet, 19 structures enquêtées sur 24 ne disposant pas du système communiquent déjà leurs informations relatives aux financements climatiques reçus ou aux dépenses climatiques effectuées à d'autres entités nationales, régionales ou internationales. Aussi, 3 structures ont été identifiées comme responsables du suivi ou du contrôle du financement/dépense climatique. A cela s'ajoute le contrôle effectif des flux financiers (privés et publics) dans le pays par des entités nationales.

Toutefois, des efforts restent à faire parce que le cadre institutionnel n'est pas encore clairement fixé et il n'existe pas, pour l'instant, un cadre juridique spécifique à la finance climatique. En outre, selon les résultats de l'étude, les systèmes d'information au niveau des structures publiques nationales ne sont pas bien développés et le niveau de connexion des plateformes est très faible.

IV.2. Recommandations

Au regard des insuffisances relevées et de l'état de développement des pratiques en matière de MRV-FC au Burkina Faso, les recommandations suivantes devraient être prises en compte :

Tableau 13 : Recommandations

Recommandations	Responsables ou acteurs de mise en œuvre	Période applicable
Mettre en place le cadre juridique et le dispositif institutionnel du financement climatique dans le pays	-MEEVCC (SP/CNDD, DGEVCC) -MINEFID (DGCOOP)	Court terme
Renforcer la synergie entre les différents acteurs concernés par les questions de changement climatique pour améliorer la coordination des actions et faciliter une mise en relation des systèmes d'information	-MEEVCC (SP/CNDD)	Court terme
Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des différents acteurs nationaux en matière de finance et de MRV climatiques	-Partenaires Techniques et Financiers -MEEVCC (SP/CNDD) -MINEFID (DGB, DGCOOP)	Court terme
Encourager et soutenir les structures ne disposant pas de système MRV climatique à mettre en place le système afin de faciliter la mise en œuvre du système national	-Partenaires Techniques et Financiers -MEEVCC (SP/CNDD)	Moyen terme

Source : Auteur

Bibliographie

- Adila C. et all. (2021). *South African Climate Finance Landscape 2020*. [South-African-Climate-Finance-Landscape-January-2021.pdf](https://climatepolicyinitiative.org/publications/south-african-climate-finance-landscape-january-2021/) (climatepolicyinitiative.org).
- AP-MRV. (2020). *Expérience à découvrir : Colombie Mise en œuvre d'un système MRV de financement climatique*. <https://climate-mrv.com/knowledgebase-category/experience-spotlight/>.
- AP-MRV and WA-MRV. (2021). *The Generation and Transfer of ITMOs, NDC Accounting and Article 6 Mechanisms: Lessons Learned from the Chile - Canada pilot*. https://www.researchgate.net/publication/353983168_The_Generation_and_Transfer_of_ITMOs_NDC_Accounting_and_Article_6_Mechanisms_Lessons_Learned_from_the_Chile_-_Canada_pilot.
- Burkina Faso. (2021). *Projet de Contribution Déterminée au niveau national du Burkina Faso*.
- Colombie. (2020). *Starting Point and Sustainability of Colombia's Climate Finance MRV -Baseline Reports Series*. https://alianzapacifico.net/wp-content/uploads/MRV_of_Climate_Finance_in_Colombia.pdf.
- Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH, GIZ. (...). *Comment mettre en place des systèmes nationaux de MRV*. https://transparency-partnership.net/sites/default/files/mrv_tool_4_0_fr.pdf.
- Forest Carbon Partnership Facility. (2018). *Readiness Fund REDD+ Country Participants Progress Report Template*. https://www.forestcarbonpartnership.org/system/files/documents/Suriname_FCPF-RF%202018%20Report%20Final%20French.pdf.
- GGGI. (2020). *Elaboration d'un système de Mesurage, de Rapportage et de Vérification (MRV) au Burkina Faso : Vers la mise en place d'un système MRV Climatique au Burkina Faso*. https://gggi.org/site/assets/uploads/2021/03/21011_GGGI_BK_Livrable6_v04_RC_WE_B.pdf.
- Liane S. et all. (2016). *Principes et critères du financement climatique public-Cadre normatif*. <https://climatefundsupdate.org/wp-content/uploads/2018/11/CFE1-2018-FR-DIGITAL.pdf>.
- Ministère de l'Environnement, Chili. (2020). *Climate Finance MRV in Chile: Baseline Report Series*. https://alianzapacifico.net/wp-content/uploads/MRV_of_Climate_Finance_in_Chile.pdf.
- Ministère de l'Environnement, Pérou. (2020). *Climate Finance MRV - Peru Baseline Report Series*. <https://climate-mrv.com/knowledgebase/mrv-de-financiamiento-climatico-en-peru-serie-de-reportes-de-linea-base-finale/>.
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, République Islamique de la Mauritanie. (2018). *Cartographie des mécanismes de financement climat existants*. <https://ccpncc.org/wp-content/uploads/2020/09/cartographie.pdf>.
- Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Royaume du Maroc. (2014). *Cadre MRV de suivi des émissions des gaz à effet de serre du secteur de l'énergie : Note méthodologique*. <https://docplayer.fr/26344274-Cadre-mrv-de-suivi-des-emissions-des-gaz-a-effet-de-serre-du-secteur-de-l-energie.html>.
- Nicholas H. (2014). *LEDS, MAAN et MRV : analyse des bonnes pratiques à l'échelle mondiale - Rapport de synthèse*. https://www.unclearn.org/wp-content/uploads/library/undp701_fre_0.pdf.

- Programme des Nations Unies pour le Développement, PNUD. (2012). *Préparation au financement climatique*. https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/UNDP-Readiness_FR_6_6_HR.pdf.
- Réseau Climat & Développement. (2011). *Pour une gouvernance efficace et équitable des financements climat : Recommandations du Réseau Climat & Développement*. <https://thesunnylab.com/wp-content/uploads/2018/09/rac.pdf>.
- Smita N. et all. (2016). *Architecture du financement climatique mondial*. https://us.boell.org/sites/default/files/uploads/2015/11/cff2_2015_fr_architecture_climatique_mondial.pdf.
- United Nations Framework Convention on Climate Change, UNFCCC. *Handbook on Measurement, Reporting and Verification for Developing Country Parties*. https://unfccc.int/files/national_reports/annex_i_natcom/application/pdf/non-annex_i_mrv_handbook.pdf.
- WA-MRV. (2020). *Le Cadre du Système MRV Climatique National - Burkina Faso*. https://www.researchgate.net/publication/342212157_Le_Cadre_du_Systeme_MRV_Climatique_National_mars_2020.
- WA-MRV. (2020). *West Africa Climate MRV Systems - Towards Relevance, Effectiveness and Alignment*. <https://climate-mrv.com/knowledgebase/wa-mrv-abidjan-report-final-english-hires/>.

Annexes

Annexe 1: Liste des acteurs enquêtés

Entités avec un système ou une initiative MRV

N°	Acteur potentiel	Domaine/Projet ou Programme	Personnes ressources	Contacts (email et N° téléphone)
1	GGGI (initiative)	Energie, transports, processus industriels	YELEMOU OUEDRAOGO Lamine	73043214 badou.yelemou@gggi.org 76 57 29 69 lamine.ouedraogo@gggi.org
2	CBIT-BF (initiative)	AFAT, déchets	NEYA Tiga	56327359 neyatiga@gmail.com
3	Secrétariat Technique National REDD+ (système PIF/DGEVCC)	Forestier	BATIENE Mamadou	70332124 batiemadou5@yahoo.fr
4	PNB-BF (système)	Energie	DA Lin	71685210 suivi.eval@pnb-bf.org
5	Neer Tamba (système)	RNA, restauration des terres dégradées	KABORE Simon NACANABO Tassere	sidbewindinsimonkabore@gmail.com 70 49 63 40 tasserenakanabo@gmail.com
6	Foyers améliorés (système Association Tipaalga)	Energie	TRAORE Daouda	76 95 94 65 /73 11 53 84 daouda.traore@tiipaalga.org Copie : bakary.diakite@tiipaalga.org
7	ATI/PIF	Forestier	KUHATE Georges	ggkuate@gmail.com 65177038

Entités publiques de l'Etat

N°	Acteur potentiel	Domaine/Projet ou Programme	Personnes ressources	Contacts (email et N° téléphone)
Primature				
1	FVC		KABORE Lameck	71868283 nebalamech@gmail.com Copie : isk.isk22@yahoo.fr
Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique				
2	SP/CNDD	Changement climatique	TRAORE Do Etienne (Point Focal CCNUCC) ILBOUDO Daniel (Point Focal WA-MRV) KINDA P. Athanase	70 08 67 04 doetiennetraore@yahoo.fr ilboudodaniel84@yahoo.fr 70 64 02 50 / 76 84 95 42 70697298/76587201 kinda.athanase@ndcpartnership.org
3	ONDD	Changement climatique	TAMINI Philippe	taminip@yahoo.fr 70 70 37 99
4	DiFR		TABSOBA Bertrand	76 202639 bertapsoba@gmail.com
5	FIE	Financement des actions de protection de l'environnement	DG du FIE BATIONO Polycarpe (Directeur de mobilisation)	71042003 jmsourwema@gmail.com 70772332 bationopoly@gmail.com

N°	Acteur potentiel	Domaine/Projet ou Programme	Personnes ressources	Contacts (email et N° téléphone)
			des ressources)	
6	DGEVCC	Environnement	DG	70 26 47 20 ouedpams@yahoo.fr
Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement				
7	DGCOOP	Finances	OUEDRAOGO/KABORE Alphonsine	kalphonsine.ao@gmail.com 70 35 15 00
8	DGTCP	Finances	ZOUANGA Boukary	70253595 zouanga2000@yahoo.fr
9	DGB	Finances	COMPAORE/YONI Brigitte (DGA)	70 15 10 43 yonibrigitte@yahoo.fr
10	DGEP	Economie	BOKOUM Mahamadou NEYA Etienne	70 43 45 01 mahamabokoum@yahoo.fr 70493420 neactienne@yahoo.fr
Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation				
11	DGPV	Agriculture	KABORE N. Joseph (Point Focal WA-MRV)	70724101 nomwinde@yahoo.fr
12	DGESS/DFP	Agriculture	TOURE Adama	70130862 adatoure18@yahoo.fr
Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière				
13	DGESS	Transport	ZAMPALEGRE Mohamed A.	71 88 42 99 zamohameda@gmail.com
14	ANAM	Météorologie	Dr DIASSO	79 85 64 67 udiasso@gmail.com
15	DGTTM	Transport	SERE	71 35 25 70 yacousere@yahoo.fr
Ministère des Infrastructures et du Désenclavement				
16	DGESS	Infrastructures routières	DOULKOME Albert	71 68 56 98 76 75 98 83 doulkom.albert@gmail.com
Ministère des Ressources Animales et Halieutiques				
17	DGPA	Elevage	CONGO Issa	nabicongo63@yahoo.fr 70 99 78 51 Copie : sawiss2002@yahoo.fr
18	DGESS	Elevage	BELEMVIRE	70 09 48 84 belemvireissa@yahoo.fr
Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières				
19	SONABEL	Energie	TRAORE E Abdoulaye	70 12 81 72 traodarylco@yahoo.fr
20	ABER	Energie	TALL Saliou	thallusbf@yahoo.fr 63 61 52 59
21	DGESS	Energie	OUEDRAOGO Roger	ouedraogob.roger@yahoo.fr 60 59 60 53/78 22 00 11
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation				
22	Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou	Laboratoires, Instituts et UFR traitant des recherches en lien avec le changement climatique	SODERE Aboul Aziz Départ de Géographie	sodoreaziz@gmail.com
23	Centre National de Recherche Scientifique et Technologique (INERA, IRSAT, INSS, IRSS)	Recherches en lien avec le changement climatiques	YAMEOGO Georges (CNRST) NANEMA Emmanuel (IRSAT) OUEDRAOGO Sylvain (IRSS) KIBORA Ludovic (INSS)	georges.yameogo@yahoo.fr 70263270 nanema_emmanuel@yahoo.fr 60824402 osylvin@yahoo.fr 70660390 kludovic@yahoo.fr 70260924

N°	Acteur potentiel	Domaine/Projet ou Programme	Personnes ressources	Contacts (email et N° téléphone)
			TRAORE Hamidou (INERA)	hamitraore8@yahoo.com 70258060
24	Centre National de Semences Forestières (CNSF)	Recherche et production de semences forestières adaptées aux besoins des activités de reboisement	OUEDRAOGO Moussa (DG)	66 19 87 88 ouedmoise2@gmail.com
25	Centre africain de Recherche Scientifique et de Formation	Renforcement des capacités en lien avec le changement climatique	BADOLO Mathieux	m_badolo@yahoo.fr 54 76 91 07
26	DGESS	Recherche-Développement	GALA Ramata	70 25 50 84/ 76 22 77 50 ramagala@gmail.com
Ministère de l'Eau de l'Assainissement				
27	ONEA	Déchets	SORGHO Francis	70 46 23 00 julefrancis90@gmail.com
28	DGESS	Eau et assainissement	KABORE Salifou	70 05 31 56 salifk42@yahoo.fr
Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville				
29	DGESS	Urbanisme	OUATTARA Logossina	ologoss@yahoo.fr 71330716
Ministère de la Santé				
30	DGESS Direction de la Protection de la Santé de la Population (DPSP)	Santé	ZON Youssouf Dr ZIDA Anta ZOMBO Mahamadi	70 77 47 80 youssoufzon@gmail.com 51 74 22 42 anta.zida@yahoo.fr 60 18 15 03 mahamadi_zombo@yahoo.fr
Ministère de l'Industrie, du commerce et de l'Artisanat				
31	DGESS	Industrie	COULIBALY Sériba ILLY Karim	secoul72@gmail.com 72551030 kamso8119@yahoo.fr 76034055/70591276
32	Chambre de commerce et de l'Industrie (CCI-BF)	Industrie	Mr CISSE	70047639 baba.cisse@cci.bf
Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire				
33	SP/CONASUR	Sécurité sociale	KABORE/SAWADOGO Fatimata	fatimkabor2016@gmail.com 70 44 47 15
34	SP/CONAP-Genre	Genre	TIEMTORE/TOUGMA Clarisse	70 38 47 84 tougmaclarisse@yahoo.fr

Associations et ONG, Organismes régionaux et internationaux, et Entreprises privées

N°	Acteur potentiel	Domaine/Projet ou Programme	Personnes ressources	Contacts (email et N° téléphone)
1	SPONG (Projet BENKADI)	SAVADOGO Barthélemy OUEDRAOGO Omer		70220386 barth_tel@yahoo.fr 70727500 spong.ouaga@gmail.com

N°	Acteur potentiel	Domaine/Projet ou Programme	Personnes ressources	Contacts (email et N° téléphone)
2	PNUD	Renforcement des capacités des acteurs du développement et adaptation des secteurs agro sylvo pastoraux, appui à l'élaboration/révision des documents de politique en lien avec le climat	PODA Celestin	76 62 57 88 celestin.poda@und.org
3	Banque Mondiale	Renforcement des capacités des acteurs du développement et adaptation des secteurs agro sylvo pastoraux	MIRKO Serkovic	56 12 31 04 mserkovic@worldbank.org
4	FIDA	Renforcement des capacités des acteurs pour le développement des méthodes spécifiques pour la quantification des GES. Des appuis budgétaires	SUBSOL Sébastien	s.subsol@ifad.org
5	La coopération Canadienne	Renforcement des capacités des pays membre dans le domaine des MRV.	HIEMA S. Clovis	clovis.hiema@international.gc.ca
6	FAO		Représentant Résident PODA Damas	FAO-BF@fao.org damas.poda@fao.org 76 68 65 20
7	UICN		KABORE Apollinaire	70 99 21 55 apollinairewkabore@yahoo.fr
8	WEP		Mme SEGDA Zénabou	segdaorama@gmail.com 70234930
9	CECI BURKINA		Nathalie NIKIEMA	78 86 49 17 nathalie.nikiema@ceci.ca
10	Naturama		ZEBA Idrissa	idrissa.zeba@naturama.bf 70259303
11	UEMOA		COMPAORE Fanta	70800804 frckafando@uemoa.int k_rokia_fanta@yahoo.fr
12	FEM/ONG		COMPAORE Noël Mamadou	70285484 noel.compaore@undp.org
13	ProSol/GIZ		Evelyne SOME Fiacre BASSON	evelyne.some@giz.de 70323658 fiacre.basson@giz.de
14	Tree Aid	Agro-Foresterie	SOMPOUGDOU Alexis	78277827 alexis.sompougdou@treeaid.org

Source : Auteur

Annexe 2 : Propositions de définitions en fonction de la prise en compte des dimensions du financement climatique

Définitions	Dimensions considérées	Structure
C'est un financement qui a pour objectif (s) : - de réduire les émissions de gaz à effet de serre ; - d'accroître la séquestration de gaz à effet de serre des puits carbone ;	Objectif (plus détaillé)	DGEVCC

Définitions	Dimensions considérées	Structure
-de réduire la vulnérabilité des communautés humaines et des écosystèmes et accroître leur résilience aux impacts négatifs des changements climatiques.		
Ensemble des ressources financières publiques et privées mobilisées pour la mise en œuvre des actions permettant d'atténuer et / ou de s'adapter aux effets du changement climatique	Objectif Source	DGESS- MTMUSR
Le financement climatique est un financement destiné à la lutte contre le changement climatique à travers des actions d'adaptation et d'atténuation. Il peut être différent de l'Aide publique au développement.	Objectif Type	SE/FVC
Tout financement mobilisé à l'échelle nationale ou internationale pour accompagner la mise en œuvre d'action en faveur du climat (adaptation et mitigation)	Objectif Sens du flux	GGGI
C'est l'appui financier accordé par les institutions internationales comme l'ONU, la Banque mondiale, etc. pour lutter contre le réchauffement climatique à travers le monde.	Objectif Source Sens du flux	CCI-BF
On entend par financement climatique, l'ensemble des flux financiers mobilisés en faveur du climat. Il peut s'agir des ressources financières domestiques (locales) ou acquises grâce à la collaboration bilatérale ou multilatérale.	Objectif Source Sens du flux	SP/CNDD
Le financement climatique est tout financement public, privé et ou aide publique destiné à des actions d'adaptation et ou d'atténuation et vise à améliorer la résilience des populations face au CC	Objectif Type Source	DGPV

Source : Auteur

Annexe 3 : Outil de collecte des données

Questionnaire Individuel

Introduction

Dans le but de maintenir le réchauffement de la planète en deçà de la limite de 1,5°C fixée par l'Accord de Paris, les pays membres de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements

Climatiques (CCNUCC) ont pris des engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre à travers leur Contribution Déterminée au niveau National (CDN). Afin d'assurer la transparence, la cohérence, et l'uniformisation des informations dans les différents systèmes et de mieux capitaliser les performances des CDN, il a été recommandé la mise en place d'un cadre de transparence renforcé : le système de Surveillance, de Notification et de Vérification (MRV en anglais). Dans cette optique, le Programme de renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest en matière de Mesure, Rapportage, Vérification (WA-MRV) a été initié par le Gouvernement du Canada pour soutenir ces pays.

Pour le Burkina Faso, la contribution du programme a permis de réaliser une étude sur l'état des lieux des systèmes MRV qui a relevé l'absence de MRV du Financement Climatique (MRV-FC). La présente étude vise donc à établir l'état de développement des pratiques en matière de MRV du financement climatique en vue de sa mise en place au Burkina Faso.

La bonne participation de votre structure à cette enquête permettra d'aboutir à la mise en place d'un système efficace de MRV du Financement Climatique dans le pays et ainsi de faciliter la mobilisation des ressources pour la réalisation de nouveaux investissements et des réformes de la gouvernance climatique.

*Il vous prendra environ **25 minutes** pour remplir ce questionnaire.*

Merci d'avance pour votre disponibilité !

A

Section A : Identification

A1	Nom de la Structure	
A2	Fonction du répondant	
A3	Sexe 1 = Homme 2 = Femme	<input type="checkbox"/>
A4	Contacts du répondant	Email : Téléphone :

B	Section B : Compréhension des concepts	
B1	Qu'entendez-vous par financement climatique?	
B2	Comment définissez-vous une dépense climatique?	
B3	Le financement climatique comprend les prêts concessionnels, le capital-investissement, les garanties, et les émissions d'actions ou d'obligations. 1 = Vrai 2 = Faux 3 = Ne sais pas	<input type="checkbox"/>
B4	Le financement climatique provient du secteur public exclusivement. 1 = Vrai 2 = Faux 3 = Ne sais pas	<input type="checkbox"/>
B5	Le sens du flux du financement climatique peut être les pays en développement vers les pays développés. 1 = Vrai 2 = Faux 3 = Ne sais pas	<input type="checkbox"/>
B6	Le financement climatique est additionnel à l'Aide Publique au développement. 1 = Vrai 2 = Faux 3 = Ne sais pas	<input type="checkbox"/>
B7	Le financement climatique concerne toute action de développement. 1 = Vrai 2 = Faux 3 = Ne sais pas	<input type="checkbox"/>
B8	Pour la mobilisation des fonds, outre la transparence/ responsabilisation et le principe du pollueur-payeur, le financement climatique repose sur les capacités respectives des Etats membres de la CCNUCC (<i>contribution corrélée à la richesse nationale</i>). 1 = Vrai 2 = Faux 3 = Ne sais pas	<input type="checkbox"/>

C	Section C : Etat des lieux de la gestion des flux financiers au Burkina Faso	
C1	Les transactions financières privées (<i>émissions d'actions, emprunts obligataires, prises de participation, octroi de garanties, Investissements Directs Etrangers, ...</i>) sont-elles réglementées ou soumises à l'autorisation d'une entité publique ? 1 = Oui 2 = Non	<input type="checkbox"/> (Si Non, ➡ allez à C4)
C2	Quelle(s) structure(s) contrôlent-elles ces transactions? <i>Donnez le ou les nom(s).</i>	- - -
C3	Comment se fait-il le contrôle? <i>Expliquez brièvement.</i>	
C4	Les transactions financières publiques (<i>emprunts obligataires, Investissements Directs Etrangers, Aides Publiques au Développement, ...</i>) font-elles l'objet de contrôle ? 1 = Oui 2 = Non	<input type="checkbox"/> (Si Non, ➡ allez à C7)
C5	Quelle(s) structure(s) contrôlent-elles ces transactions? <i>Donnez le ou les nom(s).</i>	- - -
C6	Comment se fait-il le contrôle? <i>Expliquez brièvement.</i>	
C7	Comment qualifieriez-vous la maîtrise du système de contrôle des flux financiers de façon globale au Burkina Faso ? 1 = Faible 2 = Moyen 3 = Elevé	<input type="checkbox"/>
C8	Quelles sont, selon vous, les insuffisances du système de contrôle actuel des flux financiers nationaux et internationaux ?	- - -
C9	Quels sont les indicateurs particulièrement suivis dans le cadre du contrôle ? <i>Citez le ou les indicateur(s) concernés</i>	- - -
C10	Existe-il dans le cadre juridique national un/des texte(s) réglementaire(s) ou législatif(s) en lien avec le financement en faveur du climat ? 1 = Oui 2 = Non	<input type="checkbox"/> (Si Non, ➡ allez à Section D)
C11	Pourrez-vous nous lister les références de ces textes ?	- -
C12	Est-ce que ce/ces texte(s) réglementaire(s) ou législatif(s) s'applique(nt) aux : 1 = Entreprises privées uniquement (y compris les Start-ups) 2 = Associations et ONG uniquement 3 = Structures publiques uniquement 4 = Toutes	<input type="checkbox"/>

D Section D : Dimension institutionnelle et coordination des données climatiques		
D1	Votre structure assure-t-elle le suivi, l'enregistrement ou le contrôle du financement climatique/de la dépense climatique? 1 = Oui 2 = Non	<input type="checkbox"/> <i>(Si Non, ➡ allez à D4)</i>
D2	Quels protocoles/mécanismes/outils sont-ils utilisés dans votre structure pour enregistrer, communiquer ou vérifier les informations financières en lien avec le changement climatique ?	- - -
D3	Existe-il d'autres structures impliquées dans le dispositif ? <i>(Structures publiques centrales, administrations déconcentrées ou décentralisées, associations & ONG et secteur privé)</i> 1 = Oui 2 = Non	<input type="checkbox"/>
D4	Les données relatives aux financements climatiques reçus ou aux dépenses climatiques effectuées par votre structure sont-elles communiquées à d'autres systèmes/plateformes d'information en lien avec le changement climatique ? 1 = Oui 2 = Non	<input type="checkbox"/> <i>(Si Non, ➡ allez à D6)</i>
D5	Quelles sont ces systèmes/plateformes ? <i>Donnez les noms de ces systèmes/ plateformes ou à défaut les noms des structures dont relèvent ceux/ celles-ci</i>	Au niveau national : - -
		Au niveau régional (<i>exemple : plateforme de la CEDEAO, de la BAD, ou autres</i>) : - -
D6	Quelles sont les structures publiques, autres que la vôtre, responsables du suivi, de l'enregistrement ou du contrôle du financement climatique/de la dépense climatique que vous connaissez ?	- - -

E Section E : Etat des lieux des pratiques MRV-FC		
E1	Est-il important pour votre structure de suivre et de rendre compte des financements/dépenses climatiques ? 1 = Oui 2 = Non	<input type="checkbox"/>
E2	Dites pourquoi.	
E3	Existe-t-il dans votre structure un système permettant d'enregistrer et de rendre compte des dépenses/financements en lien avec le changement climatique (un système MRV-FC) ou une initiative visant la mise en place de ce système? <i>(Par exemple une revue des dépenses</i>	<input type="checkbox"/> <i>(Si non, ➡ allez à E6)</i>

	<i>en faveur du climat, initiatives pour se connecter au réseau de la BAD : Centre Africain de Technologie climatique et de Finance, etc).</i> 1 = Oui 2 = Non	
E4	A quel niveau de développement se trouve(nt) ce système/cette initiative ? 1 = En phase de construction 2 = En phase de mise en œuvre 3 = En phase de clôture	<input type="checkbox"/>
E5	Quel est le nom du système ?	-
E6	A quelle(s) structure(s) les informations relatives aux financements climatiques reçus ou aux dépenses climatiques effectuées par votre structure est/sont-elle(s) communiquées ? 1 = structure nationale (publique et privée) 2 = organisme régional (ouest-africain) 3 = organisme public international (bilatéral et multilatéral) 4 = entité privée internationale 5 = réponse 1 et 2 6 = réponse 1, 2 et 3 7 = réponse 1, 2, 3 et 4	<input type="checkbox"/> Précisez le(s) nom(s) : - - -
E7	Utilisez-vous un outil pour enregistrer et communiquer les informations relatives au financement ou aux dépenses en lien avec le changement climatique ? 1 = Oui 2 = Non	<input type="checkbox"/> (Si Non, ➡ allez à E10)
E8	Quel est l'outil utilisé pour enregistrer et communiquer les informations relatives au financement ou aux dépenses en lien avec le changement climatique? 1 = Un registre 2 = Une plateforme numérique 3 = Tous les deux 4 = Autre	<input type="checkbox"/> Si autre, précisez : -
E9	Comment cet outil est-il structuré ? <i>Enumérez les différents éléments constitutifs de l'outil utilisé.</i>	- - -
E10	Quelles sont les principales forces (qualités) de votre système ou initiative en matière d'enregistrement et de communication des informations relatives au financement climatique (système ou initiative MRV-FC) ?	- - -
E11	Quelles sont les principales faiblesses (difficultés) de votre système ou initiative en matière d'enregistrement et de communication des informations relatives au financement climatique (système ou initiative MRV-FC) ? <i>Notamment, les lacunes institutionnelles (capacités, protocoles, coordination, autres) qui freinent sa mise en œuvre.</i>	- - - -
E12	Quels sont les principaux besoins de votre système ou initiative en matière d'enregistrement et de communication des informations relatives au financement climatique ?	- - -

E13	<p>Votre système/plateforme est-il/elle lié(e) à d'autres structures nationales publiques ou privées ?</p> <p>1 = Oui 2 = Non</p>	<input type="checkbox"/> (Si Non, ➡ allez à E15)
E14	<p>A quelle fréquence les informations sont-elles communiquées?</p> <p>1 = Régulièrement 2 = Souvent 3 = Rarement 4 = Jamais</p>	<input type="checkbox"/>
E15	<p>Quelles sont les sources de financement des actions climatiques de votre structure ?</p> <p>1 = publique 2 = privée 3 = mixte</p>	<input type="checkbox"/> <i>Précisez le(s) nom(s) :</i> -
E16	<p>Quels sont les principaux obstacles que votre structure rencontre en matière de financement des actions climatiques ?</p>	- - -
E17	<p>A combien estimez-vous les besoins financiers pour la réalisation des actions climatiques de votre structure ?</p>	- -
E18	<p>Existe-t-il dans votre structure une stratégie de financement climatique ou des initiatives allant dans ce sens?</p> <p>1 = Oui 2 = Non</p>	<input type="checkbox"/>

F	Section F : Financement de la CDN	
F1	<p>Pourquoi est-il important pour le Burkina Faso de suivre et de rendre compte des financements/dépenses climatiques ?</p>	
F2	<p>Quel est le montant global estimé pour le financement de la CDN du Burkina Faso?</p>	
F3	<p>Existe-t-il au niveau national des stratégies de financement climatique ou des initiatives?</p> <p>1 = Oui 2 = Non</p>	<input type="checkbox"/>
F4	<p>Quels sont les principaux obstacles pour le Burkina Faso en matière de financement des actions climatiques ?</p>	- - -

Ce questionnaire a été paramétré et administré ainsi qu'il suit:

Groupe 1: Structures publiques en charge de la gestion des flux financiers (DGCOOP, DGB, DGTCP, DGEP): *Sections A, B, C et D.*

Groupe 2: Structures publiques en charge de la coordination de la gouvernance climatique (SP/CNDD, ONDD, DGEV, FIE, DiFR): *Sections A, B, C (C10, C11 et C12), D, E et F.*

Groupe 3: structures centrales de l'Etat en charge des données statistiques sectorielles, SE/FVC et UEMOA: essentiellement les *Sections A, B, D et E.*

Groupe 4: Autres structures concernées par les financements climatiques (entités avec un système ou une initiative MRV, autres structures publiques de l'Etat, Associations et ONG, Organismes régionaux et internationaux, et Entreprises privées): *Sections A, B, et E.*

Annexe 4: Présentation par structure des Forces, faiblesses, et besoins

Structures	Forces/atouts	Faiblesses/insuffisances	Besoins	Besoins financiers (en dollars US)
DGEVCC	-Existence du système MRV REDD+ -Disponibilité d'un draft de la stratégie nationale REDD+ -Existence d'un secrétariat technique national REDD+	-Faible synergie des acteurs MRV - Insuffisance de capacités techniques	-Renforcement des capacités techniques en matière de MRV finance climatique ; -Opérationnaliser le système MRV finance climatique du secteur AFAT -Mise en place d'un registre finance climat	3 400 241 487
FIE				52 096 000
SP/CNDD	-A ce jour il n'existe pas au niveau de notre pays ce type de système		-Il faudra travailler à mettre en place ce système et le rendre opérationnel	2 567 000 000
DGESS/MEA		- la non maîtrise des actions climats - la mobilité des acteurs - instabilité institutionnelle	- renforcement de capacités opérationnelles des acteurs de collectes des données	455 259 000
DGESS/MRAH	-La prise en compte du changement climatique dans les outils de planification du Ministère	-Insuffisance des ressources humaines -Insuffisance des ressources matérielles -Insuffisance des ressources financières	-Renforcement des capacités	
DGESS/MICA	- disponibilité d'un cadre juridique et institutionnel pour la coordination des activités - qualification du personnel	- absence de points focaux pour le suivi des activités du financement climatique - manque de plateforme numérique pour le suivi-rapportage des résultats - difficultés de collecte des données fiables - insuffisance de synergie entre les différents acteurs en charge des activités climatiques -absence de ressources financières	- avoir une plateforme numérique - avoir un renforcement des capacités des différents acteurs sur le suivi-rapportage des actions d'adaptation et d'atténuation - disponibiliser une ligne budgétaire pour le suivi-rapportage	
DGESS/MTMUSR	- Actions climatiques identifiées - Existence de point focaux climats	- Pas de système de suivi mis en place - Manque de ressources pour le suivi des actions	- Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des émissions de GES dans le secteur - Mise en place d'un dispositif de suivi des actions climatiques - Mise à disposition de ressources pour le fonctionnement	120 744 000
DGESS/MUHV	- Fiabilité du réseau intranet au pays - volonté politique très accentuée - pluralité des ONG intervenant dans les changements climatiques - Disponibilité des médias publics et privés	- l'instabilité institutionnelle des structures publiques - Faible capacité des acteurs du domaine	- appui en matériel logistique (ordinateurs portables) - Renforcement des capacités	202 411 000

Structures	Forces/atouts	Faiblesses/insuffisances	Besoins	Besoins financiers (en dollars US)
SE/FVC	<ul style="list-style-type: none"> - la force de notre initiative en construction, est qu'il est numérique et pourrait être dynamique et intégré sur le site web - le portail web renforce le caractère de la transparence des informations relatives à la finance climat 	<ul style="list-style-type: none"> - il se limite pour l'instant aux informations relatives aux projets/programmes FVC - Il n'y a pas un dispositif institutionnel clair pour la remontée des informations 	<ul style="list-style-type: none"> - un dispositif formel pour la collecte des informations - une plateforme dynamique avec spatialisation des investissements 	7 400 000
UEMOA			<ul style="list-style-type: none"> - besoin de mettre en place ce système et de recevoir les informations provenant des Etats afin de disposer d'une situation des pays de l'Union 	
DPSP/MSanté		<ul style="list-style-type: none"> - Absence de cadre de concertation entre les structures bénéficiaires des fonds verts sur le changement climatique et les acteurs du ministère de la santé. - Insuffisance dans le financement des activités du Ministère de la santé en lien avec le changement climatique - Absence de données au niveau du Burkina Faso sur la qualité de l'air due à l'absence d'équipement de mesure de routine des polluants de l'air 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un cadre de concertation entre les structures bénéficiaires des fonds verts sur le changement climatique et les acteurs du ministère de la santé pour une synergie d'action. - Mettre en place une station de mesure des polluants de l'air qui sera co-dirigé par le Ministère de la santé et le Ministère en charge de l'environnement 	38 946 000
ANZD/SPONG	<ul style="list-style-type: none"> - Financement triennal reconductible - actions bien appréciées et soutenue du côté du partenaire financier - actions pertinentes répondant aux besoins immédiats ou à moyen terme de la collectivité - diversité de thématiques soutenues par nos actions (agriculture durable, Energie, accès aux informations ou documents, environnement etc) 	<ul style="list-style-type: none"> - pas de lignes claires entre les outils de capitalisation des actions de développement et celles des actions de climatiques dans les outils de rapportage envoyés par le Ministère - Insuffisance de visibilité et de coordination avec la collectivité territoriale - Faible participation en nature ou en cofinancement des actions par les institutions notamment la collectivité territoriale - Faible appropriation des populations des actions - Très faible accès aux mécanismes de financement nationaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de capitalisation des actions climatiques - canaux de diffusion des actions climatiques - Formation sur l'enregistrement des actions climatiques 	2 600 000
BM	<ul style="list-style-type: none"> - Plateforme facile à utiliser (pas trop lourde) - Permet de visualiser les données 	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut avoir une compréhension des concepts pour comprendre l'information 		

Structures	Forces/atouts	Faiblesses/insuffisances	Besoins	Besoins financiers (en dollars US)
	(tableaux graphiques) -Permet de télécharger des données			
CCI-BF	-Engagement à toujours réaliser les études technico-environnementales avant la réalisation des infrastructures -Qualité des rapports produits -Disponibilité du budget en fonds propre	- Absence de diffusion du rapport aux structures en charge de la question environnement	- La formation du personnel - L'accompagnement à la mise en place d'un dispositif d'enregistrement et de communication des informations relatives au financement climatique	
CECI-BF				100 000 000
CNSF				
DGPA			-Mise en place du système -Renforcement de capacités techniques du personnel	2 500 000
DGPV	- publication - revue d'information du ministère -rapport d'activité	-faible équipement -manque de compétences spécifiques -faible coordination -faible suivi et de capitalisation	- matériels et équipement -renforcement de capacités	1 500 000 000
DGTTM			-Etant donné qu'un tel système n'existe au niveau de la DGTTM, nous suggérons un accompagnement technique et financier pour sa mise en œuvre et son fonctionnement	
GIZ-ProSol				23 600 000
INERA/CNRST	-L'INERA dispose d'une équipe expérimentée dans la mesure du carbone séquestré	Les actions sont ponctuelles et nécessite la mise place d'une base de données et d'un plan de communication	- Conception et équipement du système - Renforcement de capacité du personnel	
INSS/CNRST	-Issu des axes de recherche du CNRST -Dégagé à partir des programmes d'activités opérationnels (PAO) - Fait l'objet d'un rapport d'activité annuel	- Méconnaissance du MRV-FC - Difficulté de diffusion des résultats de la recherche	- Besoins de financement -Formation des agents sur le MRV-FC	100 000
PMF/FEM	-Base de donnée en ligne pouvant être consultée par toute personne à travers le monde -Possibilité d'obtenir de résumé du projet, les images -Suivi régulier de la mise à jour par un responsable au niveau mondial	-Personnel réduit, retardant par moment la mise à jour des données		500 000

Structures	Forces/atouts	Faiblesses/insuffisances	Besoins	Besoins financiers (en dollars US)
PNB-BF	<ul style="list-style-type: none"> - Un dispositif de suivi évaluation approprié -Une assistance technique (SNV) qui connaît la réalité du secteur du biodigesteur -Une base de données qui capitalise toutes les réalisations de biodigesteurs 	<ul style="list-style-type: none"> -Complexité de la méthodologie d'évaluation Carbone -Absence de compétence pour les calculs des Emissions de Réduction Certifiées -Utilisation de paramètres par défaut pour le calcul des Emissions de Réduction Certifiées 	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcer de capacités en matière d'évaluation Carbone ; -Mettre en relation entre les différents systèmes MRV existants au niveau national 	56 000 000
PNUD	<ul style="list-style-type: none"> - garantie la transparence dans la gestion de tous financements et des résultats acquis à travers un accès des informations par tous les partenaires. - système complet et robuste 	- complexe et exige des mises à niveau pour son exploitation.	- formation et recyclage des acteurs	
REDD+	Logiciel maîtrisé par les Comptables	<ul style="list-style-type: none"> -Retard d'enregistrement de certaines pièces comptables -Erreur sur le code de certaines activités -Erreur sur les sources de financement -Nécessite un serveur 	<ul style="list-style-type: none"> -Acquisition et maintenance du serveur -Améliorer la connexion pour connecter plus d'ordinateurs -Poursuivre le recyclage du personnel ; 	400 000 000
SONABEL				
SP/CONAP-Genre				1 048 000
SP/CONASUR	<ul style="list-style-type: none"> - situation exhaustive des payes -recettes encaissées -situation réelle des disponibilités - Taux d'exécution 	Système non dédié au financement climatique uniquement	<ul style="list-style-type: none"> - formation/ recyclage du personnel chargé de la gestion de la plate-forme - renforcement de la qualité du réseau internet - l'allègement du support de collecte 	20 000 000
Tree Aid	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de mesurage et de rapportage connecter ceux du Secrétariat Technique National /REDD+ - outils Ex-act 7 facile d'utilisation et fiable 	- Entité et rubrique trop vagues (faible précision et de détails) même si les dernières versions non stables sont améliorées	<ul style="list-style-type: none"> - Outils de mesurage plus précis, - un cadre de diffusion de l'information - renforcement des capacités techniques du personnel 	
UICN	Il permet de générer différents types de rapports en lien avec les éléments de configuration du programme quadriennal, y compris le climat	Il demande une mise à jour régulière des données et le personnel en charge des projets ne sont pas forcément enclin à le faire, bien que cela soit une obligation		
WEP			-Système d'enregistrement simplifié	8 000 000
GGGI	<ul style="list-style-type: none"> -Mise à jour régulière (mensuelle) des dépenses enregistrées -Possibilité d'extraire les dépenses par résultat clé de projet mis en œuvre 			